SOMMAIRE DU RAPPORT 06/2019

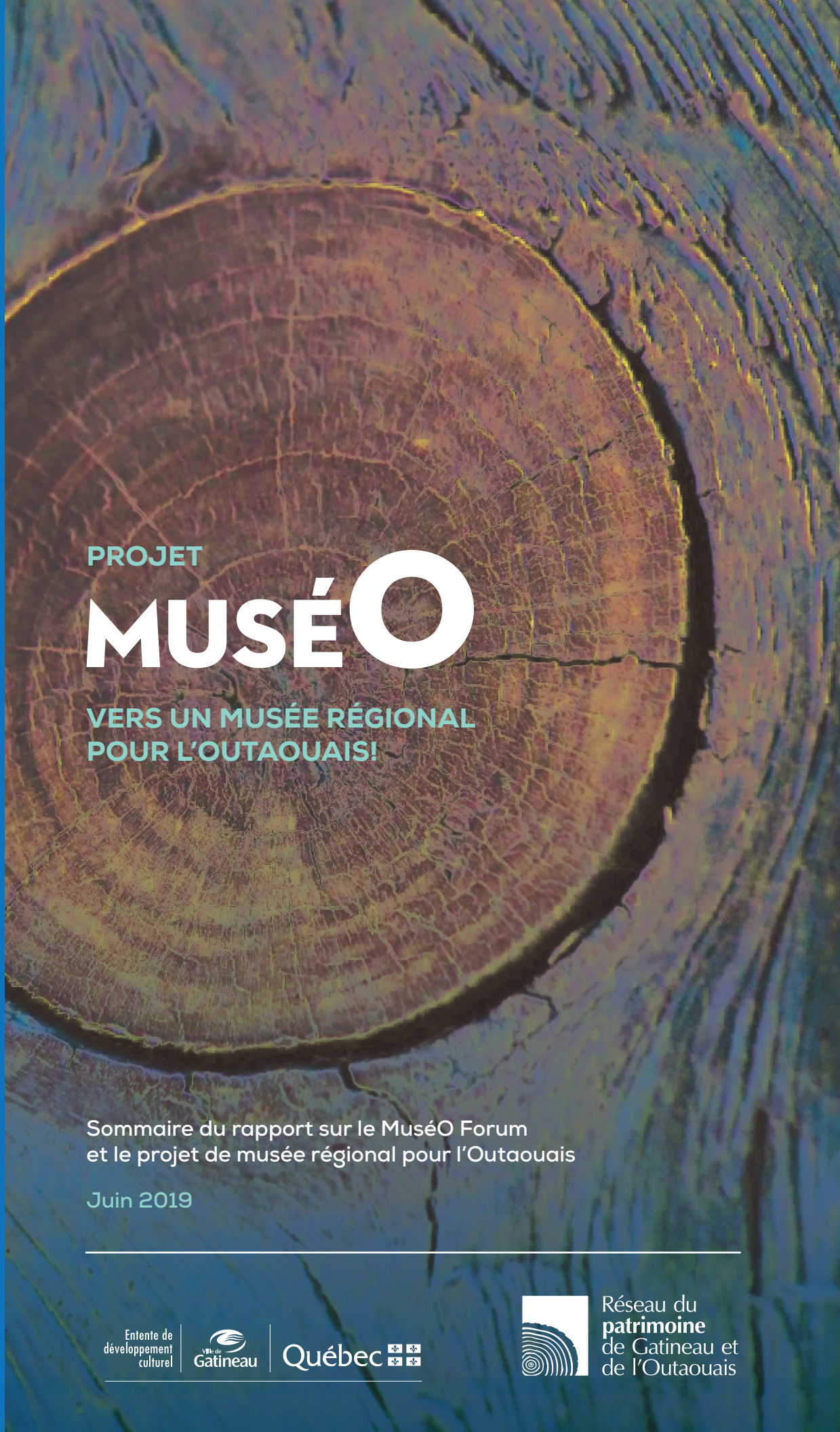

PROJET

MUSÉO

VERS UN MUSÉE RÉGIONAL POUR L'OUTAOUAIS!

Sommaire du rapport sur le MuséO Forum
et le projet de musée régional pour l'Outaouais

Juin 2019

Entente de développement culturel
Ville de Gatineau
Québec
Réseau du patrimoine de Gatineau et de l'Outaouais

Réalisation :
Réseau du patrimoine de Gatineau et de l'Outaouais sous la direction de
Louis-Antoine Blanchette, directeur général

Recherche et rédaction :
Élisabeth Veyrat, chargée de projet,
Réseau du patrimoine de Gatineau et de l'Outaouais

Design graphique :
Orcean

Comité de révision :
Audrey Lapointe
Carole Dignard
Carole Barbeau
Éric Langlois

Comité collaboratif :
Nathalie Barbe, Agente culturelle en patrimoine, Arts, culture et lettres – Diffusion culturelle, Ville de Gatineau

Sonia Bisson, Agente culturelle en patrimoine, Arts, culture et lettres – Animation culturelle, Ville de Gatineau

©Réseau du patrimoine de Gatineau et de l'Outaouais, 2019

Tous droits réservés. Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés; toute reproduction d'un extrait quelconque de ce rapport par quelque procédé est strictement interdit sans l'autorisation écrite de l'éditeur.

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2019

ISBN 978-2-9817017-3-2 Rapport Muséo, vers un musée régional pour l'Outaouais! (Imprimé)

ISBN 978-2-9817017-2-5 Rapport Muséo, vers un musée régional pour l'Outaouais! (PDF)

ISBN 978-2-9817017-5-6 Sommaire du rapport Muséo, vers un musée régional pour l'Outaouais! (Imprimé)

ISBN 978-2-9817017-4-9 Sommaire du rapport Muséo, vers un musée régional pour l'Outaouais! (PDF)

discussion autour des tables lors des ateliers d'idéation collective de l'après-midi (photo S. Landry)

Ouverture du forum en matinée par Carole Barbeau (photo É. Veyrat)

La ferme Moore, à Gatineau (photo ferme Moore)

VERS UN MUSÉE RÉGIONAL POUR L'OUTAOUAIS!

Sommaire du rapport sur le MuséO Forum et le projet de musée régional pour l'Outaouais

Juin 2019
(Le document complet est disponible sur demande)

CONTEXTE

Le présent sommaire résume les démarches effectuées par le RPGO durant l'année 2018 pour la mise sur pied d'une infrastructure muséale régionale en Outaouais. Ces démarches faisaient suite à celles entamées depuis la fin 2015.

En 2018, grâce à un financement obtenu par la Ville de Gatineau, dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel avec le Ministère de la Culture et des Communications, le RPGO a pu poursuivre ses démarches de concertations et a procédé à l'embauche d'une chargée de projet responsable d'organiser un grand forum rassembleur et brasseur d'idées, visant à mener une réflexion commune sur l'infrastructure muséale régionale, conduisant, à terme, sur la préparation d'une étude de faisabilité.

Le forum régional, intitulé **MuséO Forum**, s'est tenu le 26 octobre 2018 à la Ferme Moore, à Gatineau. Tous les intervenants de la région (muséologues, spécialistes du patrimoine, acteurs culturels, urbanistes, citoyens, fonctionnaires, politiciens, chefs d'entreprises et intervenants des milieux touristique et académique) ont été invités à prendre part à l'événement et à échanger leurs idées lors des ateliers thématiques.

Le présent document expose sommairement les constats et les conclusions qui ont permis au RPGO **de se positionner en faveur d'un modèle d'infrastructure muséale régionale et de proposer une série d'actions à entreprendre pour la mise sur pied du musée régional de l'Outaouais.** Le rapport complet vient boucler, pour ainsi dire, l'étape de concertation initiée il y a plus de trois ans, et ouvre la voie vers une nouvelle étape du projet, davantage ancrée dans des actions de planifications.

MUSÉO – UN APERÇU

À la lumière des données recueillies lors du MuséO Forum, événement de consultation s'étant tenu le 26 octobre 2018 à la Ferme Moore, ainsi que des tournées de concertation de l'été 2016, le RPGO est en mesure de proposer l'ébauche d'un énoncé de vision et de mission pour le futur musée régional de l'Outaouais. Le rapport détaillé complet faisant suite au MuséO Forum est disponible sur demande.

Mission

Le musée régional de l'Outaouais conserve, expose, étudie et met en valeur l'histoire et le patrimoine de l'Outaouais. Il favorise la professionnalisation des organismes en patrimoine de la région en agissant pour eux comme une institution ressource. Le musée vise à être un établissement de concertation entre tous les établissements œuvrant en patrimoine.

Vision

Le musée est un lieu de rencontre entre les habitants de la région et l'histoire de celle-ci. Il contribue au sentiment d'appartenance et constitue une vitrine sur l'Outaouais pour ceux et celles qui arrivent d'ailleurs. Le musée met en valeur la diversité qui caractérise l'Outaouais

MuséO :

- Offrira aux organismes en patrimoine de tout l'Outaouais des services en muséologie, en conservation, en archivistique ainsi qu'une expertise en informatique, en graphisme, en communication et en administration.
- Mettra en valeur les collections de la région.
- Fera la promotion de l'importance et de la richesse du patrimoine de l'Outaouais.
- Favorisera la recherche sur le patrimoine de la région.
- Offrira un contexte pour mettre à profit l'expertise des étudiants formés à l'UQO au service des problématiques régionales.
- Comprendra des espaces d'exposition et d'entreposage et des ateliers pour travailler à la conservation des artefacts. Ces espaces bénéficieront à l'ensemble des organismes de la région.
- Favorisera l'établissement de partenariats avec le milieu de l'éducation, le milieu économique et celui du tourisme.

Pourquoi un musée régional est-il nécessaire ?

- Pour soutenir les institutions muséales et patrimoniales déjà existantes, qui disposent de moyens limités pour remplir leurs missions et assurer leur pérennité.
- Pour être un lieu d'introduction aux multiples facettes du patrimoine de la région, à la singularité de l'Outaouais.
- Pour inviter à découvrir la région.
- Pour acquérir, conserver et à interpréter le patrimoine de l'Outaouais, à présenter des expositions permanentes et temporaires et à offrir une programmation culturelle et éducative diversifiée.
- Parce que l'Outaouais est l'une des rares régions au Québec à ne pas avoir de musée régional et une des trois régions de la province où aucun musée n'est soutenu au fonctionnement par le Ministère de la Culture et des Communications du Québec, malgré son patrimoine unique qui mérite d'être préservé et mis en valeur au même titre que celui des autres régions du Québec et du Canada.

Les besoins des structures existantes

Voici, en ordre de priorités, les besoins qui ont été exprimés par les participants au MuséO Forum :

Constats :

Les propositions les plus consensuelles sont clairement les quatre premières, à savoir l'inventaire des collections, l'assistance d'experts auprès des organismes patrimoniaux locaux, le processus commun de l'inventaire des collections et la création de réserves mutualisées. L'accès du personnel des musées et organismes patrimoniaux locaux à la formation peut sembler loin derrière les quatre propositions de tête, ce qui s'explique peut-être par le fonctionnement exclusivement bénévole de certaines structures, des bénévoles non spécialisés tenant à bout de bras un organisme et n'ayant pas toujours le temps ou l'intérêt de suivre de la formation.

CONCLUSION :

L'inventaire, l'entreposage et la documentation des collections vont de pair avec l'accès à des ressources professionnelles et de la formation. Le RPGO préconise un musée régional servant à appuyer les organismes en patrimoine, en leur offrant des services professionnels qui leur permettront de poursuivre leurs missions et de continuer à faire rayonner le patrimoine. Le musée devrait également poursuivre un mandat de partage et d'identification des bonnes pratiques en conservation préventive et en catalogage, au bénéfice de tous les organismes en patrimoine.

Rang	Proposition
1er	Les collections doivent être inventoriées[1a]
2e	Le personnel des organismes patrimoniaux locaux doit être appuyé par des experts
3e ex aequo	L'inventaire des collections régionales doit être réalisé de façon commune
	Les collections non exposées doivent être regroupées dans des réserves mutualisées
5e	Le personnel des organismes patrimoniaux locaux doit pouvoir recevoir de la formation
6e ex aequo	Il est souhaitable de préparer une exposition collective et itinérante sur une thématique régionale
	L'inventaire des collections régionales doit être accessible sur internet (accès public ou restreint)
	Chaque structure doit conserver ses collections

1a Notons qu'en 2017 – 2018, la Ville de Gatineau a fait l'inventaire préliminaire du patrimoine mobilier situé dans certains lieux sur son territoire. La Ville prévoit déposer son rapport en 2019 et à en partager les résultats par la suite pour contribuer aux travaux régionaux en ce sens. D'autres inventaires (archives, patrimoine bâti, etc.) ont été réalisés au cours des dernières années et seront certainement pris en compte au moment de faire un inventaire complet des collections d'artefacts se trouvant sur le territoire de l'Outaouais.

LE MODÈLE MUSÉAL

Modèle proposé

Le modèle proposé lors du MuséO Forum est celui d'un musée ayant un noyau régional fort, permettant d'appuyer les institutions situées sur l'ensemble du territoire. Ce schéma repose sur un principe de collaboration et de mutualisation des ressources, dans lequel les organismes patrimoniaux locaux demeurent autonomes et responsables de leurs collections, tout en bénéficiant du soutien du centre pour leur professionnalisation et en établissant des liens entre eux. Il s'agit d'un modèle d'infrastructure **interconnecté**, un peu à la façon d'un **atome** dont les électrons seraient disposés autour d'un noyau central et interrelié.

Les participants ont **également** souligné l'intérêt de joindre le projet de musée à d'autres infrastructures, un peu à l'image de la Maison de la culture de Gatineau qui regroupe un centre d'archives, de généalogie et d'histoire (Bibliothèques et Archives nationales du Québec – Gatineau (BAnQ – Gatineau), archives de la Ville de Gatineau, Centre régional des archives de l'Outaouais (CRAO) et la Société de généalogie de l'Outaouais (SGO)), une salle de spectacle (salle Odyssée), un centre d'exposition (Art-Image), une succursale de la bibliothèque municipale ainsi que des écoles d'art (danse, musique, etc.).

Constats :

Le modèle préconisé rejoint les préoccupations maintes fois exprimées par les organismes en patrimoine de la région. La construction d'un musée régional complet et pérenne on Outaouais doit se faire en respect de l'autonomie des organismes en patrimoine. Le musée aura un effet structurant sur l'ensemble du milieu en agissant comme institution ressource, en offrant des services professionnels de haut calibre et en se positionnant comme un exemple de bonnes pratiques en muséologie, en éducation et en communications.

Le modèle proposé vient en partie rejoindre une des recommandations formulées dans le *Rapport du Groupe de travail sur l'avenir du réseau muséal du Québec – Entre mémoire et devenir*[1] de 2013. La recommandation était la suivante :

« *Le Groupe de travail reconnaît la nécessité de structurer et de pérenniser sur une base régionale les services muséologiques que nécessitent les établissements de proximité qui ont des moyens plus limités. La plupart des régions disposent d'un musée plus important qui réunit déjà des techniciens et des professionnels susceptibles d'assister les autres établissements et de répondre à leurs besoins pourvu qu'on lui en confie le mandat et qu'on élargisse ses ressources. Il s'agit de renforcer ces musées en leur offrant la possibilité de devenir des musées-phares dans leur environnement géoculturel et, ainsi, de consolider l'ensemble des établissements muséaux sur le territoire québécois.* »[2]

CONCLUSION :

Le RPGO propose le modèle de **musée interconnecté**, ayant son bâtiment central à Gatineau et composé d'un réseau de satellites, répartis sur l'ensemble du territoire. Ces satellites seront constitués de musées déjà existant et en activité. Ces musées seront ainsi inclus dans un réseau plus large, à l'image d'un réseau muséal.

Le bâtiment central comprendra[3] **:**

- Des secteurs d'accueil (Hall d'entrée, vestiaires, aire d'accueil pour les groupes, boutiques, etc)
- Des secteurs d'exposition (salles d'exposition permanente et temporaire)
- Des secteurs pour les collections, comprenant :
- Une réserve normée (gestion de la température, de l'humidité, de l'éclairage, protection contre les incendies, contre les inondations et contre les infestations de toutes sortes)

1 Rapport du Groupe de travail sur l'avenir du réseau muséal du Québec – Entre mémoire et devenir, Québec : Groupe de travail sur l'avenir du réseau muséal du Québec, Octobre 2013, 197 pages.

2 *Ibid, p. 116*

3 Source : BOUVIER, Pierre (architecte) ; *Les institutions muséales : Rénovation, construction, agrandissement, Guide pratique* ; Service de soutien aux institutions muséales, Direction du patrimoine et de la muséologie, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Québec, Canada. 2010.

- Une aire de quarantaine
- Des équipements d'entreposage adaptés aux différents types de matériaux
- Un laboratoire de conservation et un atelier
- Une salle de consultation et de recherche
- Un secteur administratif
- Des aires de circulation
- Un secteur pour la réception et la manutention

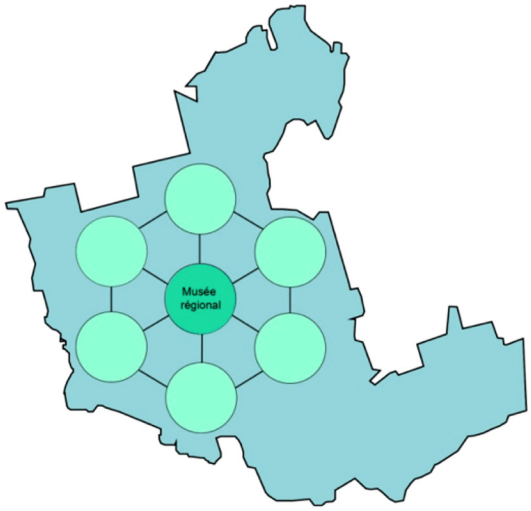

Le modèle muséal régional privilégié à l'échelle de l'Outaouais (diagramme É. Veyrat).

Musée bâti et cybermuséologie

Lors de la préparation du forum, les ressources d'internet et de la cybermuséologie sont apparues comme un axe de discussion incontournable, d'une part en raison de la superficie du territoire de l'Outaouais et de la nécessité d'y mettre en réseau ressources et compétences, d'autre part par la proximité de l'UQO qui s'impose depuis plusieurs années par la qualité de son enseignement dans cette discipline.

Constats :

La cybermuséologie offre la possibilité d'interroger et de consulter les données des expositions passées et les collections actuellement conservées en réserve, elle peut ainsi permettre de préserver la mémoire des expositions aujourd'hui disparues. Elle ne peut en revanche rivaliser avec la diversité d'offres du musée physique, associant réserves, lieu de recherche, d'exposition et de préservation des collections, et répondre aux besoins de gestion des collections. Ainsi, l'utilisation d'internet ne peut être que complémentaire au musée bâti et à son expérience unique de rencontre du public avec l'objet réel. Ainsi que l'a exprimé l'un des participants, « le musée virtuel est en complément du musée physique ».

CONCLUSION :

La mise sur pied d'un musée ou d'une exposition virtuelle cadrerait sans aucun doute avec les objectifs de diffusion que se donnera le futur musée régional. Toutefois, un tel projet peut s'avérer complexe et nécessitera sans aucun doute un haut niveau de planification et de ressources. Pour cette raison, il est peu envisageable que le RPGO s'aventure sur ce terrain à court terme, mais il pourrait devenir intéressant d'approfondir cette idée lorsque les étapes de planification du musée et d'inventaire des collections seront complétées, ou du moins plus avancées qu'à l'heure actuelle.

Les thématiques du musée

Différentes thématiques ont été soumises à la discussion à partir d'une liste élaborée par l'équipe du RPGO, afin d'évaluer si d'autres thèmes pourraient y être dès à présent ajoutés :

- Le peuplement Anishinabeg
- La traite des fourrures
- Les voies d'eau
- L'économie du bois
- La drave et le remorquage
- Les pâtes et papiers
- Les femmes
- L'histoire de la criminalité
- Les arts
- Les grands feux
- La colonisation et l'immigration
- Les mines
- Les mouvements sociaux
- L'agriculture
- Le patrimoine religieux

Constat :

Plusieurs thèmes, tels que l'alimentation, les loisirs, les sports et les traditions, ont été mentionnés au cours des ateliers et seront ajoutés à la liste des thématiques envisagées.

CONCLUSION :

Le musée devra privilégier la multiplicité des thèmes. Il ne devra pas se limiter à un seul type de patrimoine. Il devra laisser une place au patrimoine artistique, littéraire, théâtral ainsi qu'à celui des communautés culturelles qui ont laissé leurs traces dans la région. Le musée régional s'en trouvera plus rassembleur. Le RPGO constate toutefois qu'il est sans doute prématuré d'identifier des thématiques précises pour l'instant, au-delà de thèmes généraux liés au patrimoine régional et à la culture.

Le nom du musée

La question du nom attribué au projet d'infrastructure muséale régionale a également fait l'objet de discussions. Les réponses apportées par les participants des ateliers permettent en effet de mieux cerner ce que la communauté juge primordial de placer au cœur du projet.

Voici les cinq noms ayant recueilli le plus de voix.

Nom proposé	Nb de voix	Commentaires
MuséO	26	Ou avec un !, ou le 0 dans une goutte d'eau
Musée de l'Outaouais	20	
Musée régional de l'Outaouais	11	
Nom Anishinabeg	8	« C'est nous », « notre communauté », « lieu de rencontre », « lieu de passage », « Tenagadino Zibi »
Musée de l'O	7	

Constats :

Il semble important que le nom du musée puisse refléter le caractère identitaire de l'institution. Le nom actuel du projet, **« MuséO »**, est la proposition qui recueille le plus de voix.

CONCLUSION :

Toutes ces propositions font référence au territoire ou à un élément jugé fondamental dans la compréhension de l'histoire régionale (héritage autochtone et importance de l'eau). Le nom « MuséO » étant récent, il semble perçu comme étant un choix rassembleur. Toutefois, cela ne signifie pas forcément que ce nom deviendra celui du musée régional. Ceci étant dit, le RPGO demeure ouvert aux suggestions et ne souhaite pas fixer le nom de façon définitive pour l'instant, puisque d'autres facteurs sont encore indéfinis, comme l'emplacement et le bâtiment choisis pour le futur musée. Ce sont des facteurs qui pourraient éventuellement être déterminants lors du choix du nom. Retenons toutefois que les citoyens et citoyennes de la région souhaitent pouvoir s'identifier au nom que portera le musée régional.

LA GOUVERNANCE DU MUSÉE

Le RPGO se positionne en faveur d'un OBNL, régit par la Loi sur les compagnies, Partie III (L.R.Q., chap. C-38, art, 218) et administré par un conseil d'administration pour veiller à la saine gouvernance du musée. Le conseil d'administration serait idéalement composé de représentants de chaque MRC, de la Ville de Gatineau et de personnes travaillant ou ayant un intérêt pour le patrimoine, la culture et la muséologie.

L'organigramme sera constitué d'un **conseil d'administration** (représentatif du réseau d'organismes locaux et régionaux et de tout autre critère de représentation jugé pertinent) et d'un **comité exécutif** (président, vice-président, trésorier et secrétaire), avec la possibilité de créer des comités permanents ou ad hoc. La présence d'acteurs du développement économique, touristique et culturel, de chercheurs et d'universitaires au sein de la structure de gouvernance permettrait de garantir le partage des connaissances et le réseautage.

Constat :

En plus d'un conseil d'administration, la présence d'une direction générale et d'une équipe d'employés est évidemment indispensable à la mise en opération des orientations dictées par le conseil d'administration et au bon fonctionnement de l'institution. De fait, il est impensable qu'un musée régional fonctionne de façon bénévole. L'organigramme devra donc comprendre des employés qui relèveront du conseil d'administration ou, le cas échéant de la ou des directions.

CONCLUSION :

Si on peut certes se réjouir de la présence à Gatineau d'une formation en muséologie dispensée par l'Université du Québec en Outaouais, le contexte actuel n'offre guère de chance aux étudiants de s'intéresser au patrimoine de l'Outaouais et à ses enjeux, hors de stages ponctuels. Faute de débouchés professionnels locaux, les étudiants formés à l'UQO peuvent difficilement mettre leurs qualifications au service des problématiques régionales, à l'heure actuelle. Le musée régional de l'Outaouais pourra certainement combler cette lacune en offrant des possibilités d'emplois et de stages aux travailleurs formés dans la région.

SENSIBILISATION ET FINANCEMENT

Ces deux aspects ont été considérés conjointement, car ils sont bien entendu intimement liés. En effet, certains partenaires qui seront approchés n'évoluent pas dans le domaine du patrimoine. Une approche pédagogique, où la raison d'être d'un musée régional et ses impacts sur l'ensemble de la collectivité seront bien expliqués fera partie de la stratégie de sensibilisation. La sensibilisation de la population, des élus, des gens d'affaires et des décideurs au projet est essentielle afin de trouver le financement nécessaire à la création d'un musée régional en Outaouais.

Constat :

Un montage financier à la fois réaliste et cohérent devra inclure des partenaires de tous les paliers de gouvernement, mais aussi prévoir une part non négligeable de partenaires privés et de revenus autonome. Il importe toutefois de souligner qu'un écart très important persiste en matière de dépenses en culture et en patrimoine entre l'Outaouais et les autres régions du Québec. En effet, cet écart ne se rétrécit que très lentement. Les dépenses totales en culture pour l'Outaouais en 2016–2017 s'élevaient à 15 millions de dollars, dont seulement 989 000 $ en patrimoine. Sur une **population de 392 785 personnes**, cela ne fait que **2,52$ par personne dépensé en patrimoine** par le Ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ).

À titre de comparaison, la région de l'Estrie, avec une population de **327 089 habitants**, a reçu 25 millions de dollars en culture en 2016–2017, **dont plus de 5 millions sont allés en patrimoine**. Cela équivaut à des dépenses de près de 20$ par personne en patrimoine, dans une région dont la superficie, la population et les origines sont parfaitement comparables à celle de l'Outaouais. L'Outaouais ne semble donc pas encore tirer son épingle du jeu, malgré une augmentation des investissements depuis 2013–2014.

CONCLUSION :

Il apparaît donc nécessaire de poursuivre les démarches de sensibilisation pour bonifier les investissements gouvernementaux en culture dans la région, tout en établissant des contacts avec le milieu privé et les donateurs potentiels. Un musée régional doit être pensé par et pour la communauté, ce qui sous-entend une qu'une opération de mobilisation doit être mise en place de façon soutenue pour s'assurer d'un appui du plus grand nombre.

CONCLUSION

De l'avis de tous, la première urgence est le **recensement des collections** de l'Outaouais qui permettra de faire un état des lieux et un constat d'état du patrimoine matériel de l'Outaouais. Cette urgence vient du fait qu'aucun inventaire global de ce patrimoine n'a été réalisé dans la région, bien qu'il y ait un inventaire du patrimoine bâti et du patrimoine mobilier. Ces informations permettront de mieux informer la planification des espaces quand viendra le temps de construire le musée, qui comprendra assurément des espaces de réserves normées et des espaces de travail pour la recherche et la manutention. Ces inventaires permettront également de connaître précisément les richesses culturelles régionales et de mieux gérer et protéger les éléments du patrimoine mobilier et artistique. Des espaces de stockage pourraient être mis en commun avec d'autres partenaires, mais garantiront cependant aux musées locaux de conserver la propriété de leurs collections.

Le projet MuséO devra être **multidisciplinaire** et résolument orient**é** vers l'ouverture, la modernité et toutes les facettes de l'histoire, de l'art, de la culture et du patrimoine de l'Outaouais. Afin de renforcer le sentiment d'appartenance des populations à l'Outaouais, le futur musée devra encourager **un sentiment d'appartenance** qui ne dilue pas les différences, mais, au contraire, **met en valeur la diversité**.

Prochaines étapes

Cette section présente les actions qui ont été identifiées en vue de la réalisation du musée régional. L'étude de faisabilité qui suivra ce rapport permettra d'établir un échéancier précis à court, moyen et long termes. Certaines des actions identifiées dans le présent document sont déjà en voie d'être réalisées, notamment le projet d'inventaire des collections.

1– Planification et études :

- Réalisation d'un plan d'affaires pour le projet
- Identification d'un lieu pour le musée et les réserves
- Réalisation d'un PFT (programme fonctionnel et technique) pour le projet

2– Inventaire des collections :

- Réaliser un inventaire des collections sur l'ensemble du territoire. Cet inventaire devra fournir les informations suivantes :
  - L'ampleur des collections d'artefacts en Outaouais (nombre d'organismes qui collectionnent, nombre de collections privées, nombre d'artefacts, etc.)
  - Les constats d'états des artefacts (bonnes ou mauvaises conditions des artefacts, état de dégradation, traitements requis, possibilité d'utilisation, etc.)
  - Un diagnostic quant aux mesures à prendre pour la sauvegarde et la conservation préventive des collections.
- Consolider l'accès à du soutien professionnel (patrimoine, muséologie, administration communications) pour les organismes.
- Donner accès à des ressources techniques, logistiques et matérielles pour l'entreposage et la circulation des objets et des expositions.
- Identifier et chiffrer les besoins en matière d'espaces de réserve et d'exposition.
- Chercher à tisser des partenariats publics et privés.

3– Sensibilisation des partenaires

Tous les partenaires

- Identification des rôles pour chaque partenaire

Milieu du patrimoine et milieu de l'éducation

- Réunir des appuis du milieu du patrimoine (lettre d'appui des 9 musées régionaux du Québec et de la SMQ)
- Réflexion sur une exposition commune pour l'Outaouais qui valorise le potentiel patrimonial régional
- Circulation d'une exposition inaugurale en Outaouais
- Approche de l'UQO et du Cégep de l'Outaouais pour approfondir des partenariats

Milieu des affaires :

- Sensibiliser les gens d'affaires à l'impact économique d'un musée régional (tourisme culturel, création d'emploi, activité économique, etc.)
- Démontrer qu'un musée régional peut être un ambassadeur pour l'Outaouais
- Entretenir une étroite collaboration avec Tourisme Outaouais, les organismes de plein air, etc.

Élus municipaux, collectivités et citoyens :

- Informer les élus au fur et à mesure des démarches
- Expliquer pourquoi un musée régional de l'Outaouais est nécessaire, en insistant sur les besoins exprimés par la communauté
- Démontrer l'impact du musée sur l'économie et en éducation
- Valoriser le fait que le projet de musée consolidera un réseau existant
- Insister sur les éléments du patrimoine qui touchent les communautés de l'Outaouais dans leurs racines et leur mémoire
- Expliquer les thématiques qui pourraient être développées dans le musée.

4– Financement

Financements publics :

- Démarcher directement chacun des échelons : municipal, régional, provincial et fédéral
- Rappeler le déficit des financements accordés au patrimoine de l'Outaouais[4] :
- Faire des démarches auprès du FCEC au titre de l'immobilisation pour la construction du musée et d'espaces d'entreposage (Fonds du Canada pour les espaces culturels, https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/financement/fonds-espaces-culturels.html), et identification des contreparties financières
- Demander un financement au Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) au Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), au titre des priorités régionales définies dans le programme, notamment pour réaliser l'inventaire des collections
- Prospecter les programmes d'immobilisation provinciaux et fédéraux
- Lorsque le musée sera ouvert, entamer les démarches d'agrément et faire la demande pour accéder au Programme d'aide au fonctionnement des institutions muséales (PAFIM), auprès du MCCQ.

inancements privés :

- Solliciter des commandites et la contribution de mécènes (entrepreneurs, philanthropes, institutions)
- Mettre en place une campagne de sociofinancement.
- Proposer une collaboration avec un partenaire privé majeur pour doubler les fonds récoltés en sociofinancement
- Créer des événements de financement collectifs avec des organismes apparentés
- Inscrire le RPGO en tant qu'organisme de bienfaisance et/ou en tant qu'organisme culturel ou de communications
- Inscrire le RPGO au Volet B du programme Mécénat Placements Culture[5], mis en place par le MCCQ.

4
12 Les dépenses culturelles au Québec en 2016-2017
Source: http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/comp_interreg/tableaux/depenses.htm

5 Détails du programme : https://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=5807

Bibliographie :

BOUVIER 2010 — Pierre Bouvier (architecte), Les institutions muséales : Rénovation, construction, agrandissement – Guide pratique, Service de soutien aux institutions muséales, Direction du patrimoine et de la muséologie, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Québec, Canada. 2010.

CHALIFOUX 2015 — Amilie Chalifoux, PROJET DE MUSÉE RÉGIONAL, Un financement plus qu'incertain, Le Courrier de Saint-Hyacinthe, 8 janvier 2015.

DOSSIER DE PRÉSENTATION DU COMPLEXE CULTUREL MASKOUTAIN – http://www.mediatheque.qc.ca/user/1496/files/ccm.pdf

GUZIN LUKIC 2015 — Nada Guzin Lukic, Mutations en muséologie et programmes de formation à l'Université du Québec en Outaouais, dans Vingt ans de recherche en éducation muséale, Érudit vol. 43, numéro 1, printemps 2015, p. 131-145.

Rapport du Groupe de travail sur l'avenir du réseau muséal du Québec – Entre mémoire et devenir, Québec : Groupe de travail sur l'avenir du réseau muséal du Québec, Octobre 2013, 197 pages.

Réseau du patrimoine de Gatineau et de l'Outaouais2016 — Réseau du patrimoine gatinois, juin 2016. Mémoire pour révision de la politique culturelle du Québec 2016, 19 p., non publié.

Réseau du patrimoine de Gatineau et de l'Outaouais 2017 — Réseau du patrimoine de Gatineau et de l'Outaouais, février 2017. Dossier de présentation sur la situation muséale en Outaouais en vue d'un projet d'infrastructure muséale régionale, 2017, 40 p., non publié.

Gouvernement du Québec, Les dépenses culturelles au Québec en 2016-2017

Source: http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/comp_interreg/tableaux/depenses.htm

Gouvernement du Québec, Population du Québec, 1971-2018; Population du Québec en 2017;

Sources : http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/structure/qc_1971-20xx.htm

Profils statistiques par région et MRC géographiques: http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/profils/region_00/region_00.htm

Gouvernement du Québec, Programme Mécénat Placements culture- Volet B : https://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=5807

Gouvernement du Québec, Aide au fonctionnement pour les institutions muséales de portée régionale et nationale : https://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=1313

Gouvernement du Québec, Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR), Source : https://www.mamh.gouv.qc.ca/developpement-territorial/programmes/fonds-dappui-au-rayonnement-des-regions-farr/gestion-regionale-du-programme/

Gouvernement du Canada, Fonds du Canada pour les espaces culturels, Source : https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/financement/fonds-espaces-culturels.html

Entente de développement culturel | Ville de Gatineau | Québec

Réseau du **patrimoine** de Gatineau et de l'Outaouais

Réseau du patrimoine de Gatineau et de l'Outaouais
Siège social : 39, rue Leduc, Gatineau (Québec) J8X 3A3
Adresse postale : Case postale 1970, succursale Hull, Gatineau (Québec) J8X 3Y9

819 205-5586 - direction@reseaupatrimoine.ca - reseaupatrimoine.ca